

LA PROCEDURE D'ADMISSION

✚ ETAPE 1 / ENVOI DE LA DEMANDE D'ADMISSION

- Par mail à admissions.notre-dame@apprentis-auteuil.org
- Par courrier à Service des admissions ;

Etablissements Notre-Dame / Château des Vaux - CS 90002 / St-Maurice-St-Germain - 28240 LA LOUPE

✚ ETAPE 2 / PRISE DE RENDEZ-VOUS

- **Après étude du dossier et suivant les places disponibles**, le service des admissions vous contactera et conviendra d'un rendez-vous pour une visite de Pré-admission.
- Tout dossier incomplet ne pourra être traité). Vous serez alors invités à présenter lors des entretiens tous les documents utiles aux professionnels (**bulletins scolaires années N + N-1, notifications MDPH ou MDA (ULIS, EGPA, AESH, GEVASCO décision de la CDO, PAI,PPS,PAP, tous bilans de thérapeutes...**)
- **LA SIGNATURE DES 2 PARENTS EST OBLIGATOIRE.**
- **En cas de séparation ou de divorce, un accord écrit des deux parents sera nécessaire pour finaliser une admission.**

✚ ETAPE 3 / PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Afin d'évaluer l'adéquation entre les besoins de l'enfant, de l'élève et nos prestations de services des rdv de préadmission seront mis en place.
- Pour un statut d'**INTERNE**, 3 entretiens (environ 1h maxi) seront réalisés avec ;
 - Un **PSYCHOLOGUE**
 - Le représentant de la **SCOLARITE**
 - Le représentant de l'**INTERNAT**.
- Pour un statut de **DEMI-PENSIONNAIRE**, 2 entretiens (environ 1h maxi) seront réalisés avec ;
 - Un **PSYCHOLOGUE (facultatif)**
 - Le représentant de la **SCOLARITE**
- **Une évaluation de votre participation financière personnalisée sera faite à l'accueil de l'élève le jour de la préadmission avec le responsable du Pôle admissions en fonction de vos ressources et dépenses liées à votre logement.**

✚ ETAPE 4 / DECISION PRISE PAR LA COMMISSION D'ADMISSION

- Le vendredi matin de chaque semaine, la commission se réunit pour échanger sur l'ensemble des rendez-vous d'entretiens et porte un avis favorable ou défavorable.
- Le lundi matin les familles ou représentants légaux prennent attache pour avoir la décision auprès des services des admissions par téléphone au 02.37.53.70.56 auprès de Mme Bouillaud / ou M. Calcagni au 02.37.53.70.84
- Un courrier est envoyé par la suite formalisant la décision de la commission avec des éléments d'explications, d'évaluations, de conseils en cas d'avis défavorable.

LA PROCEDURE D'ADMISSION

✚ ETAPE 5 / APRES LA COMMISSION D'ADMISSION

✓ AU NIVEAU FINANCIER :

- Une convention financière est établie, elle vous est envoyée pour accord et elle est à nous retourner signée.
- Le premier mois de pension est à verser par chèque dans le mois courant de la date d'admission au service de comptabilité **afin de réserver la place de l'élève**. Soit la somme de ;€ Par **chèque** qui sera prélever en **juin** pour la rentrée de septembre ou le mois suivant de l'arrivée pour le cours d'année. Mois entier si arrivée avant le 15 et ½ mois après le 15 du mois.
- Des prélèvements automatiques mensuels seront mis en place pour la période d'octobre à Juin ou Aout (échancier de 12 mois) à partir du mois courant l'admission pour les jeunes admis en cours d'année.

➤ AU NIVEAU DE L'INTERNAT SCOLAIRE ET EDUCATIF :

- Un courrier vous sera adressé par l'établissement scolaire où l'élève a été affecté en vous précisant :
 - Les modalités de la journée d'intégration au niveau de l'internat éducatif et scolaire
 - Le jour, l'heure et le lieu du rdv **DIMANCHE 31 AOUT 2025 à partir de 14h avec rdv**.
 - L'affectation de l'internat et du palier d'autonomie
 - Le nom du référent éducatif (ve)

➤ AU NIVEAU DE LA SCOLARITE :

- Un courrier vous sera adressé par l'établissement scolaire où l'élève a été affecté en vous précisant :
 - Les modalités de la rentrée scolaire
 - Le jour, l'heure et le lieu du rdv : **LUNDI 01 SEPTEMBRE 2025 en début de matinée**.
 - L'affectation de la classe
 - La liste des fournitures scolaires à fournir.

CONTACTS FINANCIER :

✚ **Service comptabilité client : 02.37.53.80.51 / sandrine.geslain@apprentis-auteuil.org**

CONTACTS FORMATION :

✚ **LYCEE HORTICOLE PAYSAGER : 02.37.53.70.66 / marine.rousseau@apprentis-auteuil.org**

✚ **LYCÉE PROFESSIONNEL : 02.37.53.70.63 / christelle.deric@apprentis-auteuil.org (pour 3eme PM et les sections BAC PRO) 02.37.53.70.80.55 / nathalie.charrie@apprentis-auteuil.org (pour les CAP 1ère et 2ème année)**

✚ **CENTRE de FORMATION NOTRE-DAME : 02.37.53.70.64 / raphael.seydoux@apprentis-auteuil.org**

✚ **COLLEGE SAINT FRANCOIS : 02.37.53.80.57 / aline.icord@apprentis-auteuil.org**

CONTACTS INTERNATS EDUCATIFS ET SCOLAIRES

✚ **INTERNATS EDUCATIFS ET SCOLAIRES : secrétariat ; 02.37.53.70.71 / anouck.choque@apprentis-auteuil.org**

CONTACTS ADMISSIONS :

✚ **Mail : admissions.notre-dame@apprentis-auteuil.org**

✚ **Responsable Du Pôle admissions : Carlo CALCAGNI**

tél : 02.37.53.70.84

✚ **Responsable Administrative des Admissions : Magali BOUILLAUD**

tél : 02.37.53.70.56

✚ **Prospection : Eric GASSE**

tél : 02.37.53.80.46

CONTACTS TRANSPORTS SCOLAIRES :

✚ **02.37.53.80.40 : Assistante-Transports ; Julie olivier / Mail : julie.olivier@apprentis-auteuil.org**



QR CODE pour accéder au document PDF des transports :